RAPPORT DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2020







EDITO

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente pour la première fois, le rapport annuel 2020 du service public de gestion des déchets de notre communauté de communes.

Permettez-moi tout d'abord, de remercier Denis que j'ai remplacé cette année pour tout le travail effectué depuis 6 ans au pôle déchets.

J'aimerai remercier également tous les services qui par leur professionnalisme et leur efficacité œuvrent chaque jour pour vous assurer un service de qualité qui nous permet aussi de respecter l'environnement.

Cette année 2020, bien perturbée, a encore vu croitre légèrement la quantité annuelle de déchets produite par habitant, mais surtout les refus de tri qui traduisent une mauvaise habitude dans la façon de trier; par exemple imbriquer des déchets les uns dans les autres, jeter des déchets plastiques non recyclés placés dans le bac jaune...

Ces refus de tri pourraient avoir un impact important sur les coûts du service s'ils continuaient à augmenter.

La « Brigade jaune », ambassadeurs du tri, dont la mission est de vous accompagner et de vous expliquer les bons gestes de tri recommencera son travail de proximité, réservez-leur un bon accueil.

Un rappel : si vous n'êtes pas sûr que le déchet doit être placé dans le bac jaune, mettez le dans le bac OM

Le choix de la mise en place de la tarification incitative en 2014 était le bon. Il nous a permis de maitriser les dépenses. De nouveaux services en déchetterie ont vu le jour, par exemple les bennes bois qui nous permettent de valoriser un peu plus encore ces déchets.

De nouveaux chantiers et changements vont arriver dans la gestion des déchets pour les années à venir.

Dès cette année, les marchés de collecte et des déchetteries vont devoir être repassés.

Pour le début de l'année 2022 c'est l'extension des consignes de tri qui doit entrer en vigueur. Nous sommes toujours en partenariat avec les syndicats et les collectivités voisines pour mettre en place les outils nécessaires à cette mise en place.

Pour 2023, viendra le traitement à la source des bio-déchets.

Vous voyez, la politique des déchets est en constante évolution et c'est vous qui en êtes les premiers acteurs.

Adoptez les bons gestes pour que nous puissions continuer à vous apporter un service de qualité tout en essayant de respecter au mieux la nature et de maintenir les coûts à leur minima.

Tout le service reste bien entendu à votre écoute et se fera un plaisir de répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à le solliciter en cas de doute.

Bonne lecture

Cordialement,

Gilbert GERNET
Vice-Président en charge
des déchets et des déchèteries

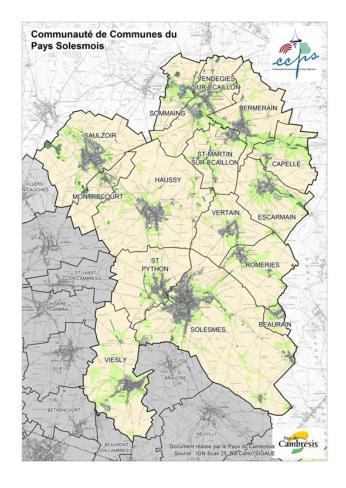
SOMMAIRE

Cabine de tri

Échantillon caractérisations

LE TERRITOIRE DESSERVI	P.4	Refus de tri
Présentation du périmètre		Tonnages entrants et sortants
Organisation du service et lien entre collecte et traitement	;	Caractéristiques des flux
Déchets pris en charge par le service		L'EMPLOI DANS LE SERVICE DE LA GES-
Compétences		TION DES DECHETS P.28
		Organigramme du service
LA PREVENTION DES DECHETS	P.8	Accueil physique et téléphonique du service
Indice de réduction des déchets par rapport à 2	2010	
Communication		MODALITES D'EXPLOITATION DU SER-
Distribution de composteurs		VICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS
Sensibilisation/prévention		P.29
		Le montant annuel des principales prestations ré-
ORGANISATION DE LA COLLECTE DE		munérées aux entreprises partenaires
<u>DECHETS</u>	P.10	
Organisation de la collecte en porte à porte		BUDGET, COÛT DU SERVICE
Équipements liés à la collecte en apport volonta	ire	ET FINANCEMENT P.30
		Le montant annuel global des dépenses liées aux
COLLECTE EN PORTE A PORTE	P.12	investissements et au fonctionnement
Evolution du nombre de levées du bac gris (OM		Le montant annuel global des recettes
Fréquence de présentation des bacs gris (OM)	,	Focus sur la TEOMi
		TABLE DES ABREVIATIONS P.35
COLLECTE EN DECHETTERIES	P.14	TABLE DES ABREVIATIONS P.35
BILAN DE COLLECTE DES DECHETS	P.16	
Evolution des tonnages en déchetteries		
Evolution des tonnages en porte à porte		
Performance de collecte		
Les REP et les tonnages collectés		
LE TRAITEMENT DES DECHETS: ORG	<u>A-</u>	
<u>NISATION</u>	P.20	
Localisation des unités de traitement existantes		
Nature des traitements		
LE TRAITEMENT DES DECHETS : INCI		
RATION	P22	
Capacité et tonnages traités		
Performance énergétique		
Résidus d'incinération		
LE TRAITEMENT DES DECHETS : CEN	TRF	
DE TRI	P.24	
Processus chaîne de tri	1	

Présentation du périmètre



- Périmètre inchangé par rapport à 2016
- 15 communes
- 15 296 habitants (INSEE 2016)

BEAURAIN	234 habitants
BERMERAIN	723 habitants
CAPELLE-SUR-ECAILLON	159 habitants
ESCARMAIN	472 habitants
HAUSSY	I 573 habitants
MONTRECOURT	229 habitants
ROMERIES	444 habitants
SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON	528 habitants
SAINT PYTHON	I 021 habitants
SAULZOIR	I 807 habitants
SOLESMES	4 487 habitants
SOMMAING-SUR-ECAILLON	426 habitants
VENDEGIES-SUR-ECAILLON	I 094 habitants
VERTAIN	532 habitants
VIESLY	I 567 habitants
TOTAL	15 296 habitants

Organisation du service et lien entre collecte et traitement

La Communauté de Communes du Pays Solesmois exerce les compétences collecte et traitement des déchets ménagers pour ses communes membres, à l'exception du traitement des ordures ménagères et des encombrants ; compétence qui a été transférée au Syndicat ECOVALOR. Ces déchets sont ainsi envoyés à l'usine d'incinération d'ECOVALOR à Saint-Saulve.

La totalité du territoire est desservie en porte à porte pour le ramassage des ordures ménagères et des emballages et JRM (Journaux, Revues et Magazines) et en apport volontaire pour le verre.

Hormis les déchets ménagers spéciaux (déchets dangereux), les déchets sont traités dans un rayon de 40 km.



On dénombre 2 déchèteries sur le territoire : l'une à Bermerain, l'autre à Solesmes.

Depuis 2017, le marché de mise à disposition de contenants, collecte et de traitement des déchets des déchèteries a été attribué à :

- COVED ENVIRONNEMENT pour les déchets non dangereux c'est-à-dire cartons, gravats, déchets verts et encombrants des déchèteries de Bermerain et de Solesmes;
- TRIADIS SERVICES pour les déchets dangereux de la déchèterie de Solesmes.

Depuis le 1er janvier 2017, une convention a été signée avec le SIAVED pour que les habitants des communes de Saulzoir et Montrécourt puissent accéder à la déchetterie de Saint Aubert.

Déchets pris en charge par le service

Plusieurs modes de collecte existent sur le territoire : porte à porte (PAP), apport volontaire (AV), déchèterie.

Le tableau ci-après liste les déchets pris en charge par le service ainsi que leur mode de collecte.

	Mode de collecte				
Type de déchets	collecte séparée	PAV	déchèterie de Solesmes	Déchèterie de Bermerain	déchèterie St Aubert (SIAVED)
Ordures ménagères résiduelles	x				
Emballages, journaux, revues et magazines	x				
Verre		X			X
Les encombrants issus des mé- nages			x	x	x
Les déchets de jardin			x	x	X
Les gravats et matériaux de démo- lition et de bricolage			x	x	x
Le bois			x	X	x
Les métaux ferreux et non ferreux			x	X	x
Les cartons secs et non souillés			x	X	x
Les déchets d'équipements élec- triques et électroniques			x	x	x
Les piles			x	x	X
Les pneus VL déjantés (voir ci- dessous)			x	x	x
Les capsules mono doses de café			x	X	
Les cartouches d'encre usagées			x	X	x
Les textiles et chaussures usagés			x	X	X
Les ampoules usagées			x	X	X
Les huiles de vidange			x		X
Les déchets diffus des ménages (pots de peinture, produits dange- reux, etc.)			x		x
Les huiles de friture			x		x
Les batteries			x		x

Compétences

Prestataires intervenants dans la collecte et le traitement des déchets :

		Mode de gestion	Prestataires et/ou partenaires
COL	Ordures ménagères Emballages, journaux, revues et magazines Verre	Régie avec pres- tation de service	COVED
COLLECTE	Déchets banals des déchèteries	Régie avec prestation de service	COVED
큐	DMS des déchèteries	Régie avec prestation de service	TRIADIS
#	Incinération des ordures ménagères et encombrants	transfert de compétence	ECOVALOR
RAITEMENT	Tri des emballages, journaux et magazines Quai de transfert pour le verre	Régie avec prestation de service	SUEZ RV NORD EST
	Traitement des déchets banals des déchèteries hors encombrants	Régie avec prestation de service	COVED
4	Traitement des DMS* des déchèteries	Régie avec prestation de service	TRIADIS

Dans la cadre des filières de responsabilité élargie des producteurs (REP), la CCPS a conclu des contrats pour la collecte et le traitement de certains autres déchets.

Emballages	CITEO	
DEEE	ECO-SYSTEM	
Ampoules et néons	100-3131111	
Piles	COREPILE	
Textiles et chaussures	ECO-TLC	
Cartouches d'encre usagées	COLLECTORS	
Caravilas da safé	COLLECTORS	
Capsules de café	PUIS SUEZ	
Pneus	ALIAPUR	
Radiographies	RHONES ALPES	
Nadiogi apines	ARGENT	
Déchets d'éléments d'ameu-	ECO MOBILIER	
blement (DEA*)	LCO I IODILILIX	

LA PREVENTION DES DECHETS

Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

L'indice est calculé en multipliant le tonnage de l'année concernée par 100 et en divisant par celui de 2010.

	Indice
OMr	99
Emballages et JRM	101
Verre	118
Déchèteries	165

Il est à noter que le périmètre de la CCPS a évolué entre 2010 et 2020, ce qui explique les indices supérieurs à 100. Cependant, les effets de la mise en place de la tarification incitative se ressentent : l'indice est inférieur à 100.

Communication

- ⇒ Au l'er janvier 2020 une brigade d'ambassadeurs du tri a été mise en place pour intervenir sur le terrain et accompagner les usagers dans leurs gestes de tri, appelée « Brigade jaune »
- ⇒ Dossier LEADER pour nouveau plan de communication 2020 / 2021 avec travail en collaboration avec le service communication sur les différents outils à réactualiser (étiquette consigne couvercle bac jaune / porte manteau refus de tri / étiquette consigne cloche à verre, chaussette cloche à verre)

Distribution de composteurs

Commentaire

La Communauté de communes du Pays Solesmois propose à ses habitants 3 modèles de composteurs à prix réduits: chaque modèle bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME et de la CCPS à hauteur de 75% de son prix initial.

Un seul composteur est admis par foyer.

LA PREVENTION DES DECHETS

EVOLUTION VENTE COMPOSTEURS						
	Bois 360 L	Plastique 420 L	Bois 600 L	Total		
2011	11	7	26	44		
2012	26	63	149	238		
2013	38	45	46	129		
2014	10	7	18	35		
2015	18	23	32	73		
2016	6	5	13	24		
2017	6	10	18	34		
2018	10	10	37	57		
2019	29	12	3	44		
2020	23	12	64	99		

Commentaire

En 2020, 99 composteurs ont été distribués.



Sensibilisation/prévention

- ⇒ Sensibilisation aux consignes de tri, règlement de collecte et de la TEOMI aux nouveaux arrivants
- ⇒ Participation aux caractérisations au centre de tri de Anzin du camion de collecte sélective

Animations Scolaires

Les animations scolaires ont été stoppées suite à la crise sanitaire. Le projet « habillage des PAV verre » a repris son cours depuis septembre 2020 et sera finalisé pour l'été 2021.

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS

Organisation de la collecte en porte à porte

Spécification de la collecte

	Ordures ménagères	Emballages et JRM
Population desservie	15 230*	15 230*
Tonnages annuels	2 950.67	807.02
Couleur du bac concerné	cuve grise couvercle gris	cuve grise couvercle jaune

^{*} Population fiscale de référence 2019, d'où l'écart avec le détail des données par communes en page 4 (INSEE 2016)

Seuil de collecte pour les producteurs non ménagers

Les producteurs non ménagers sont dits assimilés lorsque les déchets issus de leurs activités économiques peuvent être collectés avec ceux des ménages, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujétions techniques particulières. Leur collecte n'est pas obligatoire pour la CCPS, qui a fait le choix de la proposer sur son territoire, dans le cadre de la signature d'une convention.

La règle de base est la dotation d'un bac de 140 litres pour tous les professionnels (artisans, commerçants, industriels, petites entreprises...). Celle-ci peut-être réévaluée en concertation avec le professionnel selon les volumes de déchets générés par l'activité et les capacités de stockage, dans le cadre d'une convention. Cette dotation peut être revue si le besoin de l'activité évolue, à la demande du professionnel. Un avenant à la convention sera alors établi.

Les professionnels exerçant leur activité sur leur lieu d'habitation ont la possibilité de choisir entre deux formes de dotation :

- ⇒ soit un bac spécifique pour l'entreprise ;
- ⇒ soit un bac partagé entre l'activité et le domicile.

Fréquence de la collecte

- 1 fois/semaine (c1) pour la collecte des ordures ménagères (OM)
- 1 fois tous les 15 jours (c0.5) pour la collecte sélective des emballages, journaux, revues, magazines

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS

Equipements liés à la collecte en apport Volontaire et en déchèterie

		Nombre de contenants	Type de contenants
	Verre	65	Colonne en PAV
	Les encombrants	4	Bennes
	Les déchets verts	3	Bennes
FLUX DE	Les gravats	3	Bennes
X	Les métaux	2	Bennes
	Les cartons	2	Bennes
DECHETS	Le bois	2	Bennes
ETS	DEEE	10	Casiers
Z	Les piles	2	Fûts
APP	Les pneus		En vrac
ŎŖ.	Les capsules mono doses de café	2	Bacs
TVC	Les cartouches d'encre usagées	2	Fûts
EN APPORT VOLONTAIRE	Les textiles et chaussures usagés	21	Colonnes
NT.	Les ampoules usagées	4	Casiers
\RE	Les huiles de vidange	I	Cuve
	Les déchets dangereux	10	Caisses-palettes
	Les huiles de friture	1	Cuve
	Mobilier	I	Bennes

PAV = point d'apport volontaire

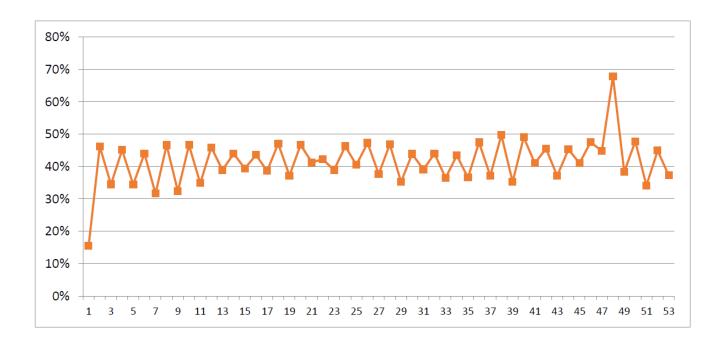
NB : ces chiffres ne tiennent pas compte de la déchetterie de Saint-Aubert

COLLECTE EN PORTE A PORTE

Evolution du nombre de levées du bac gris (OM)

	Evolution du nombre de levées et du taux de présentation annuels							
	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020	
Nombre de levées de bacs pucés	165 989	147 113	146 661	146 164	148 032	151 382	159 074	
Taux de présentation	45%	40%	45%	41%	40%	44%	42%	

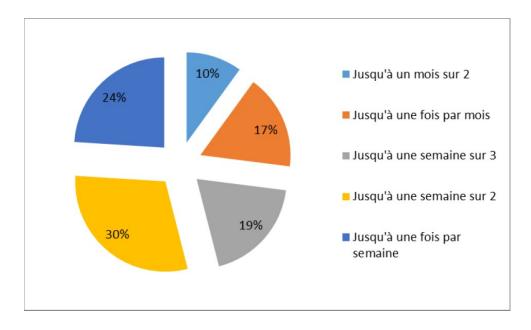
Le taux de présentation a légèrement baissé cette année mais reste quand même assez régulier avec 42%.



Nombre de levées par semaine sur l'année 2020

COLLECTE EN PORTE A PORTE

Fréquence de présentation des bacs gris (OM)



54% des usagers présentent leur bac toutes les semaines ou tous les quinze jours. 29% présentent leur bac une fois par mois ou moins.

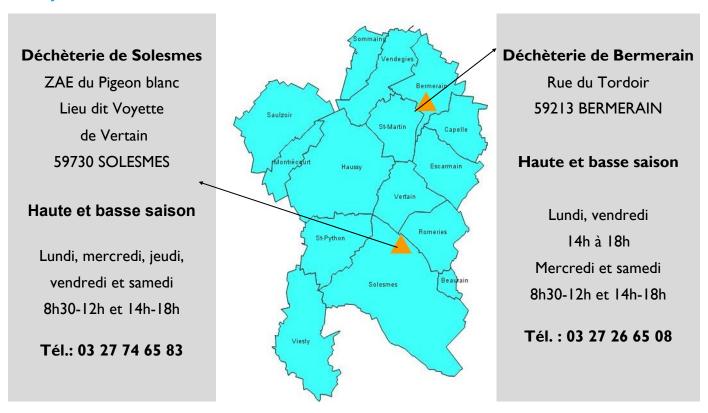
A la mise en place de la tarification incitative, les usagers ont rapidement modifié leurs comportements (dès 2015), et les habitudes de présentation des bacs ont peu changé depuis, avec des proportions stables.



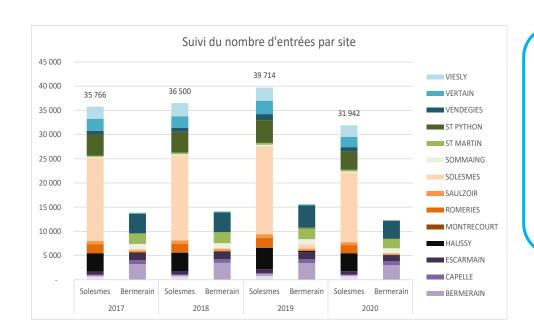


COLLECTE EN DECHETTERIES

Jours et heures d'ouverture



Nombre d'entrées par déchetterie

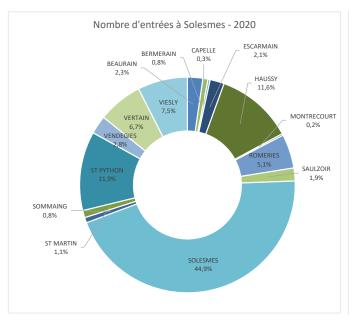


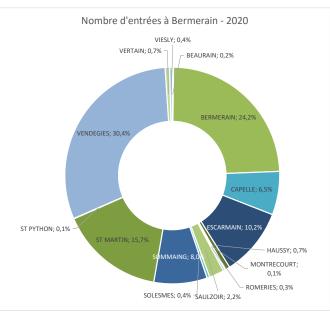
En 2020 on comptabilise un total de 44 292 entrées en déchèterie, réparties entre:

- 3 I 942 entrées à Solesmes;
- 12 350 entrées à Bermerain.

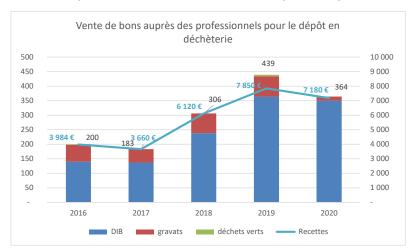
COLLECTE EN DECHETTERIES

Répartition de la fréquentation des déchèteries par commune





Fréquentation des déchèteries par les professionnels



Une continuité de la fréquentation des professionnels a été constaté sur la déchèterie de Solesmes. La fourniture de bons pour les DIB, Gravats, Déchets Verts s'effectuent directement sur le site par les agents des déchetteries.

Arrivée de la benne bois à Solesmes et Bermerain

Afin de veiller à respecter le tri 5 flux de déchets, la Communauté de Communes du Pays Solesmois à instauré la mise en place d'une benne dédiée au bois sur la déchetterie de Solesmes et de Bermerain au I er novembre 2020.

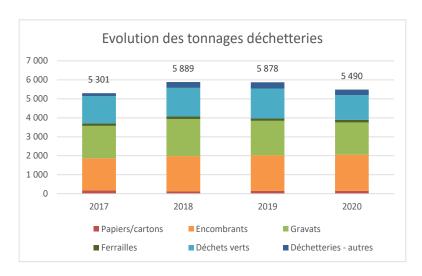
Le bois déposé est trié par qualité, puis il est broyé, démétallisé et recyclé dans la fabrication de panneaux de particules ou en vue d'une valorisation énergétique.

Vous pouvez déposer dans cette benne : Encadrement de fenêtres, portes en boisplanches (bois massif, contreplaqué, panneaux de particules), bois souillé non dangereux (bois de démolition, bois d'ameublement...), bois d'emballage (palettes, cagettes...)

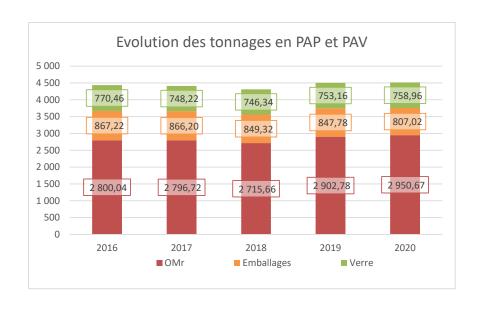
Evolution des tonnages en déchetteries

Les spécificités de l'accès à la déchèterie de Saint-Aubert permettent d'expliquer les évolutions constatées pour les déchets de déchèteries :

- en 2015 Haussy, Saulzoir et Montrécourt bénéficiaient d'un accès à cette déchèterie;
- en 2016 accès interrompu;
- depuis 2017, accès autorisé pour les communes de Saulzoir et de Montrécourt.



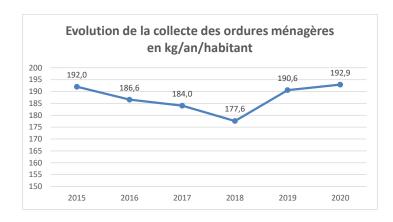
Evolution des tonnages en porte à porte



- Légère augmentation des ordures ménagères (OM) en 2020, marquant un retour à la hausse après 3 années d'efforts de réduction
- Stagnation des emballages et JRM (journaux, revues, magazines)
- Légère augmentation du verre

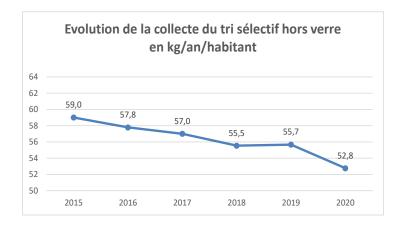
Performance de collecte en porte à porte

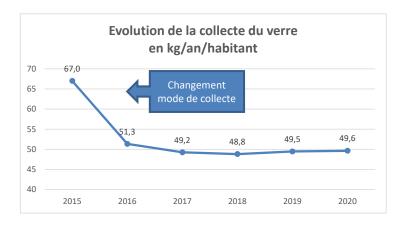
L'étude de ces tonnages ramenés à l'habitant (ratio exprimé en kg/an/habitant) permet d'établir les mêmes constats :



Un ratio d'OM qui n'a cessé de diminuer depuis 2011 mais qui connait une légère augmentation depuis 2 ans.

Un ratio d'emballages et journaux, revues, magazine (bac jaune) en stagnation depuis 2012.





Un ratio d'emballages en verre en légère augmentation après 3 ans de diminution depuis 2016, date au passage en collecte en colonnes.

La Responsabilité élargie des producteurs (REP)

Dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur, la CCPS a contractualisé des partenariats avec différents éco-organismes que ce soit pour les déchets collectés en porte à porte, apport volontaire ou en déchèterie.

		2018	2019	2020
Eco-emballages et CI- TEO pour les embal- lages, JRM et verre	Née de la fusion entre Eco-Emballages et Ecofolio, la société CITEO est l'acteur de référence en France en matière de collecte et de recyclage des emballages plastiques et des papiers. Attachée au principe de l'économie circulaire, CITEO mène trois grandes missions d'intérêt général : la gestion des filières de collecte et de recyclage, la mobilisation des consommateurs pour un meilleur tri des déchets, et le développement de l'écoconception des produits de consommation pour réduire la quantité de déchets produite.	1595 T	1601 T	1566 T
	A compter d'octobre 2019, la société issue de la fusion des écoorganismes Eco-systèmes et Récylum, se rebaptise Ecosystem. Une fois que vous avez déposé vos ampoules et tubes « néon » dans un bac de recyclage, Ecosystem prend le relai pour leur offrir un traitement responsable et conforme à la réglementation. Ils les récupérèrent afin de les envoyer dans l'un des 5 centres spécialisés dans leur recyclage.	dé (pas de nibles s	Illectés er chetterie données ur les ton espondan	s dispo- nages
Electroniques (DEEE) COSYSTEM	Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) représentent tous les appareils électriques fonctionnant sur secteur, piles ou batteries. Depuis 2006, ils ne doivent plus être jetés à la poubelle, ils font l'objet d'une collecte sélective en déchetterie. Ils existent 4 grandes familles : - les petits appareils en mélange, - les écrans, - le gros électroménager hors froid (machine à laver,), - le gros électroménager froid (réfrigérateur) Les appareils collectés sur les déchetteries sont ensuite : - Dépollués, grâce à l'extraction et à la neutralisation des substances dangereuses Recyclés, en démantelant et en séparant les matières Valorisés, soit sous forme de matières premières secondaires, soit sous forme d'énergie.	125,3 T	134,1 T	103,7 T

		2018	2019	2020
	TLC est l'acronyme pour les Textiles d'habillement, Linge de maison et les Chaussures destinés aux mé- nages. Ce sont tous les vêtements, foulards, bon- nets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou pour enfant. Même usés, ils peuvent être valorisés!	85,53 T	87,11 T	77,5 T
Eco-mobilier pour les déchets d'éléments d'ameublement	Eco-Mobilier récupère les déchets d'éléments d'ameublement sur la déchèterie de Solesmes afin de les recycler ou de les valoriser comme source d'énergie. Tous les meubles sont acceptés, démontés ou non. En revanche sont interdits dans la benne les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier (tapis, poussettes, sièges auto, sanitaires, parquet, portes, fenêtres)	145,1 T	153,3 T	150,3 T
ALIAPUR pour les pneus ALIAPUR COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS	Les pneumatiques sont collectés par Aliapur. Cet éco-organisme assure le tri des pneus sur place, afin de déterminer ceux qui peuvent être réemployés (occasion, rechapage). Il assure leur préparation à la valorisation (broyage) et leur recyclage.	9 T	17,8 T	9,8 T
Corepile pour les piles Corepile	Les piles et batteries sont collectées par COREPILE; celui-ci effectue un tri puis acheminement vers le recyclage et la valorisation.	0,558 T	0,851 T	0,872 T



Petit rappel, le logo ci-contre signifie que le producteur contribue au financement de la gestion des déchets qu'il produit, et non que le produit est recyclable.

Pour cela, observez les consignes de tri!

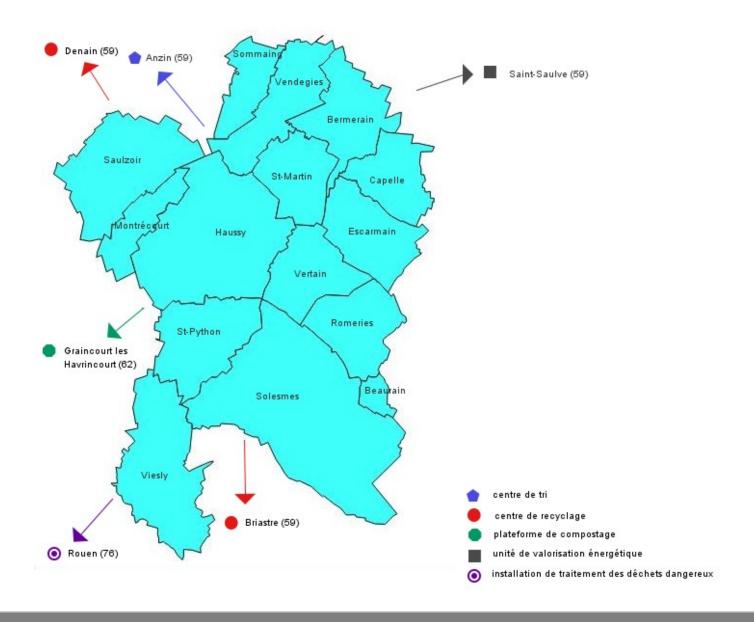


LE TRAITEMENT DES DECHETS: ORGANISATION

Localisation des unités de traitement existantes

La carte ci-dessous fait figurer les centres de traitement des déchets hors écoorganismes avec lesquels la CCPS a contractualisé.

Les déchets en provenance des déchèteries sont collectés par COVED environnement ou ses sous-traitants / partenaires, et acheminés directement vers les installations de traitement adéquates.



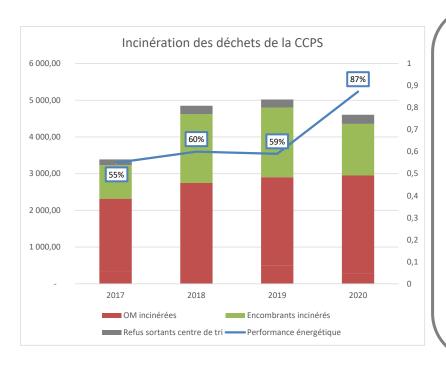
LE TRAITEMENT DES DECHETS: ORGANISATION

Nature des traitements (dont valorisation)

Au 31 décembre 2019	Unité de traitement	Mode de valorisation	
OMR	ECOVALOR (Saint-Saulve)	Valorisation énergétique	
Emballages et JRM	Centre de tri (Anzin)	Tri	
	Centre de tri (Anzin)	Transfert	
Verre	OI MANUFACTURING (Villeurbanne - 69)	Recyclage	
Déchets verts	SEDE ENVIRONNEMENT (Graincourt les Havrincourt)	Compostage	
Encombrants	ECOVALOR (Saint-Saulve)	Valorisation énergétique	
Gravats	Hainaut Recyclage (Denain)	Réutilisation	
Cartons	Hainaut Recyclage (Denain)	Recyclage	
Bois	Hainaut Recyclage (Denain)	Recyclage	
Ferrailles	Recup 59 (Briastre)	Recyclage	
DEEE	Ecosystem -Envie 2E(Lesquin)	Recyclage	
Piles	COREPILE	Recyclage	
Pneus	ALIAPUR	Recyclage	
Capsules de café	COLLECTORS	Recyclage	
Cartouches d'encre usagées	COLLECTORS	Recyclage	
Textiles et chaussures usagés	Le Relais	Recyclage	
Ampoules usagées	Recylum	Recyclage	
Huiles de vidange	Triadis (Rouen)	Valorisation énergétique	
Déchets dangereux	Triadis (Rouen)	Valorisation énergétique	
Huiles de friture	Triadis (Rouen)	Régénération	
Batteries	Triadis (Rouen)	Recyclage	
DEA	Eco-mobilier	Recyclage	

LE TRAITEMENT DES DECHETS: INCINERATION

Capacité et tonnages traités



Sont incinérés sur le site d'Ecovalor les ordures résiduelles ménagères (OM), encombrants (après tri à Hainaut Recyclage), et les refus de tri de la collecte sélective (résidus du bac jaune ne pouvant être valorisés).

Si les tonnages d'OM varient peu, les tonnages d'encombrants et de refus de tri ont nettement augmenté depuis 2017.

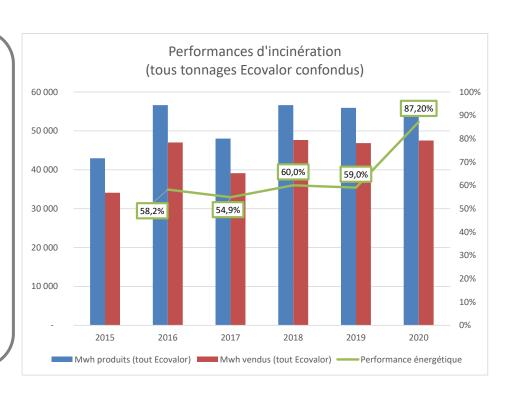


Usine incinération ECOVALOR

LE TRAITEMENT DES DECHETS: INCINERATION

Performance énergétique

En 2020 pour l'ensemble des déchets traités quelle que soit leur provenance, l'usine d'incinération d'ECOVALOR avait une performance énergétique de 87.2%.

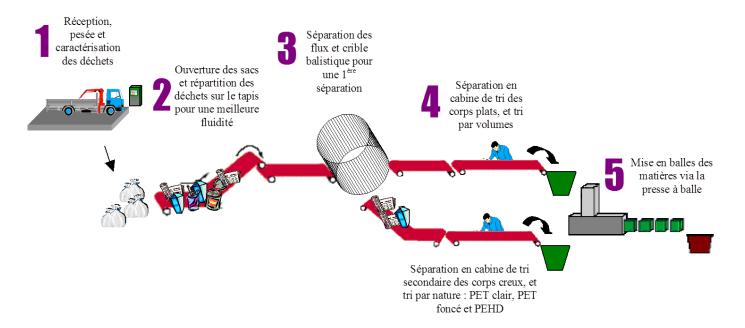


Résidus d'incinération

Les résidus de traitement ont pour exutoire final les sites suivants :

- les mâchefers sont repris par SUEZ RV LOURCHES (ex Recydem) pour valorisation technique routière (remblais)
- les ferrailles sont reprises par SUEZ RV LOURCHES (ex Recydem) pour recyclage
- les cendres et les REFIOM (Résidus d'épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères) partent en mine de sel en Allemagne comblement des cavités minières).

Processus chaîne de tri



Cabine de tri



Échantillon caractérisations

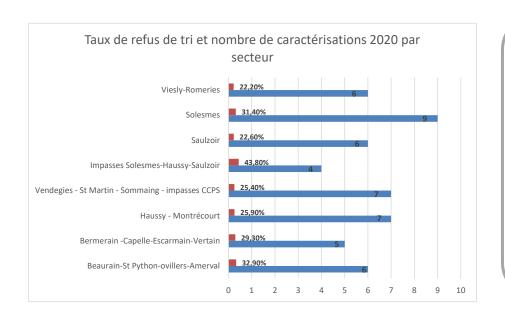
Les analyses d'échantillons aléatoires de déchets « recyclables » du bac de tri (« caractérisation ») sont réalisées par le centre de tri chaque semaine : ce sont les caractérisations des déchets entrants.

Ces caractérisations nous permettent de connaître les erreurs de tri pour vous accompagner à les corriger, secteur de collecte par secteur de collecte.





Refus de tri



Depuis 2014, ce taux est en hausse, atteignant jusqu'à 28% de la masse totale entrante en 2020. La qualité du tri est homogène sur le territoire ; néanmoins, chaque secteur de collecte connaît des variations.

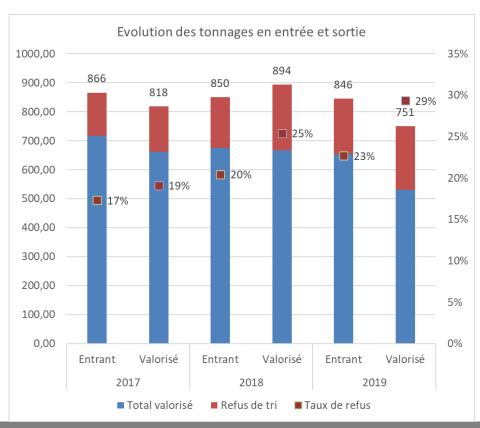
Tonnages entrants et sortants

	Emb	Verre	
Janvier	69,6	77,74	
Février	64,6	62,9	
Mars	65,94	53,16	
Avril	72,92	59,48	
Mai	78,96	73,2	
Juin	65,88	55,38	
Juillet	69,52	77,46	
Août	59,86	69,14	
Septembre	71,26	54,44	
Octobre	85,02	61,5	
Novembre	69,12	55,06	
Décembre	75,1	53,7	
Total	847,78	753,16	

Le tableau ci-contre détaille les tonnages entrants d'emballages et JRM et de verre entrants sur le site de tri d'Anzin mensuellement.

Le verre transite uniquement sur les plateformes avant d'être traité sur un autre site.

Les emballages et JRM sont triés, stockés puis valorisés, ce qui explique les écarts observés entre les tonnages en entrée et en sortie.

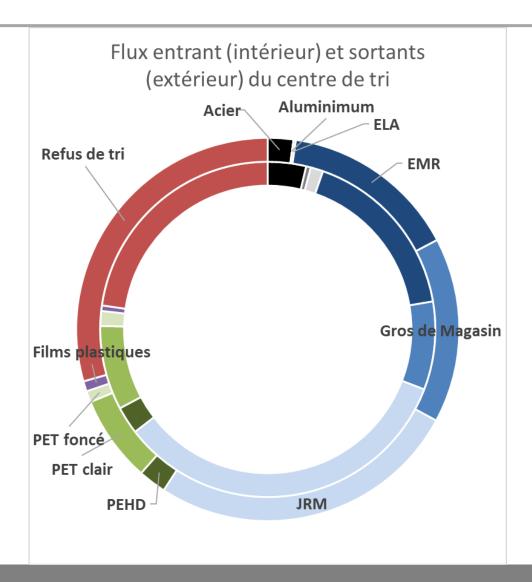


Caractéristiques des flux

Le graphe ci-dessous illustre la composition des tonnages traités sur le site d'Anzin :

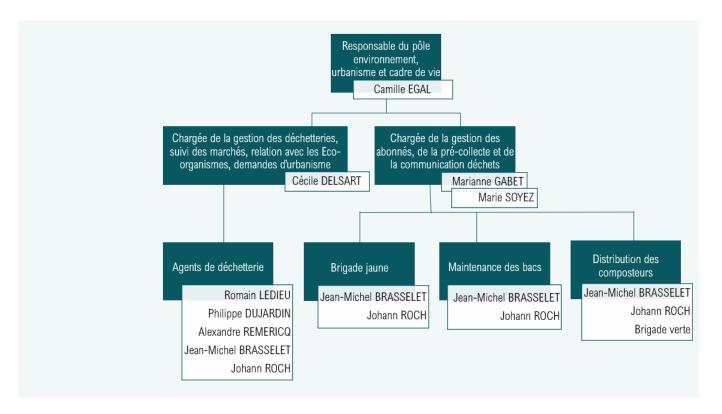
- Au centre (flux entrant), les proportions de matières sont estimées sur la base des caractérisations effectuées
- À l'extérieur (flux sortant), les proportions de matière sont estimées à partir des reventes de matières.

Les écarts s'expliquent par la gestion des stocks d'une part, et par les possible difficultés d'écoulement des matières qui, bien que recyclables, ont parfois du mal à être recyclées (saturation des débouchés, matière première vierge plus compétitive, etc.).



L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES DECHETS

Organigramme du service



Au 31 décembre 2020

Accueil physique et téléphonique du service

La CCPS dénombre pour 2020:

- 1000 appels téléphoniques pour demande de maintenance et autres: c'est autant de rendez-vous pris pour le planning de la personne de maintenance
- 385 interventions dans le fichier Gesbac pour la mise à jour (édition des ordres de service et clôture des ordres de service avec les nouvelles données)
- Demande d'informations sur la TEOMI essentiellement à partir d'octobre (non comptabilisé)

MODALITES D'EXPLOITATION DU SER-VICE PUBLIC DE LA GESTION DES DECHETS

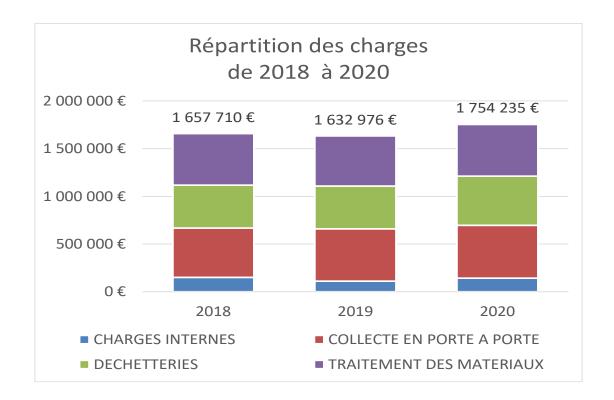
Le montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises partenaires

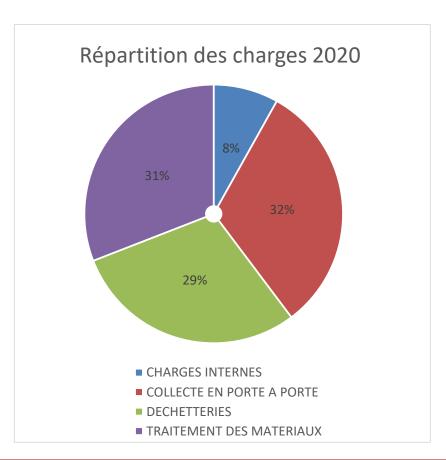
PARTE- NAIRE	ОВЈЕТ	DEBUT	FIN	RECON- DUCTION	MONTANT ANNUEL HT DES PRESTA- TIONS*
COVED	Collecte des OM, emballages et verre	5 novembre 2015	4 novembre 2020	12 mois	510 222.89€
ECOVA- LOR	Incinération des OM et en- combrants	1 juin 2012	31 décembre 2018	possibilité de reconduction de 3 fois 1 an	289 535.95 €
PLASTIC OMNIUM	Fourniture des bacs de col- lecte en porte à porte	19 juin 2017	19 juin 2021	12 mois	14 489.88 €
COVED	Mise à disposition de bennes, enlèvement et traitement des produits des déchèteries - lot I déchets non dangereux	31 octobre 2017	30 octobre 2020	12 mois	210 881.33 €
TRIADIS	Mise à disposition de bennes, enlèvement et traitement des produits des déchèteries - lot 2 déchets dangereux	18 septembre 2017	17 septembre 2020	12 mois	31 651.33 €
SUEZ RV NORD EST	Tri des emballages issus de la collecte en porte à porte	7 octobre 2015	6 octobre 2020	12 mois	164 523.28 €

^{*}selon acte d'engagement

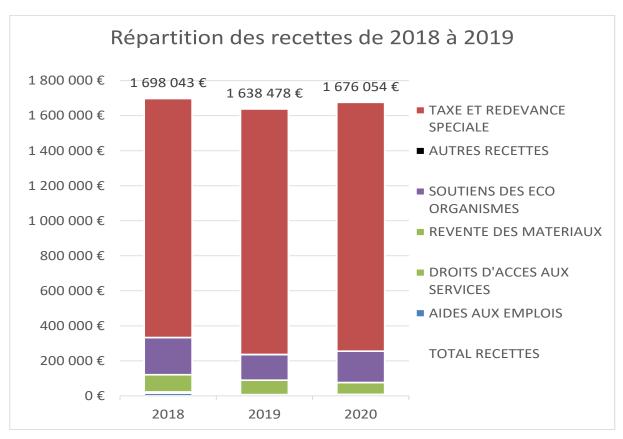
Le montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement

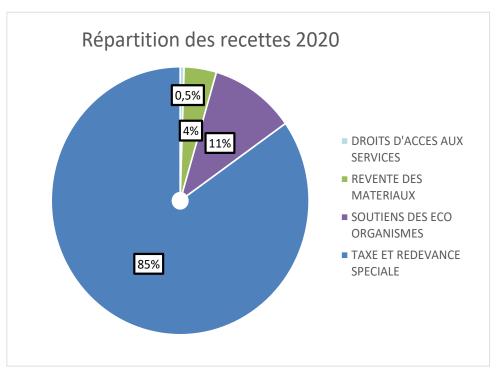
2019 3 € 111 045 € 0 € 81 107 € 1 € 24 394 € 1 € 5544 € 7 € 548 198 €	82 807 € 54 089 € 5 544 € 554 743 € 554 743 €
9€ 81 107 € 1 € 24 394 € 1 € 5 544 € 7 € 548 198 €	82 807 € 54 089 € 5 544 € 554 743 € 554 743 €
9€ 81 107 € 1 € 24 394 € 1 € 5 544 € 7 € 548 198 €	82 807 € 54 089 € 5 544 € 554 743 € 554 743 €
1 € 24 394 € 1 € 5 544 € 7 € 548 198 €	54 089 € 5 544 € 554 743 € 554 743 €
1 € 5 544 € ' € 548 198 €	5 544 € 554 743 € 554 743 €
7 € 548 198 €	554 743 € 554 743 €
	554 743 €
7 € 548 198 €	
	514 948 €
2 € 448 961 €	
7 € 123 820 €	154 211 €
)€ 11 956 €	24 539 €
7 € 313 185 €	308 222 €
3€ 0€	27 976 €
524 773 €	542 103 €
162 230 €	141 576 €
7 € 214 923 €	222 379 €
2 2 2 3	178 148 €
17	17 € 214 923 € 36 € 147 619 €





Le montant annuel global des recettes





		2018	2019	2020
RECETT	ES DE FONCTIONNEMENT		-	
AIDES A	UX EMPLOIS	15 391 €	0€	0 €
dont :	Aides de l'Etat sur les emplois aidés	15 391 €	0€	0 €
DROITS	D'ACCES AUX SERVICES	7 130 €	7 127 €	8 338 €
dont :	Vente de composteurs	1 677 €	637 €	1 158 €
	Droits d'accès des profession- nels en déchèteries	5 453 €	6 490 €	7 180 €
	E DES MATERIAUX	98 543 €	82 329 €	67 932 €
REPRISI LECTIVE		82 834 €	68 683 €	59 166 €
dont :	Verre en mélange (Ol Manufac- turing)	13 184 €	20 157 €	13 435 €
	Journaux Papiers Magazines 1.11 (UPM Kymene France)	27 777 €	19 704 €	14 433 €
	Papiers / cartons EMR 5.02 et ELA 5.03 (REVIPAC)	6 906 €	3 899 €	5 345 €
	Cartons GDM, acier et alu (SITA Nord)	11 325 €	5 923 €	5 860 €
	Bouteilles et flacons en plas- tique (VALORPLAST)	23 642 €	19 001 €	20 093 €
REPRISI	E MATERIAUX DECHETTERIES	14 839 €	13 322 €	8 766 €
dont :	Ferrailles et cartons	14 839 €	13 322 €	8 766 €
REPRISI COUVER	E PLASTIQUE SUR BACS ET RCLES	870 €	324 €	
SOUTIE	NS DES ECO ORGANISMES	212 308 €	146 371 €	178 814 €
dont :	CITEO (tri des emballages des ménages)	200 808 €	127 061 €	154 179 €
	Ecofolio (recyclage du papier)	0€	0 €	0 €
	EcoTLC		1 506 €	0 €
	OCAD3E (recyclage des DEEE)	6 496 €	8 113 €	7 739 €
	Eco-Mobilier	5 004 €	9 691 €	16 896 €
AUTRES	RECETTES		524 €	
TAXE ET	FREDEVANCE SPECIALE	1 364 671 €	1 402 127 €	1 420 970 €
TEOMi		1 345 268 €	1 379 837 €	1 401 712 €
	ce spéciale	19 403 €	22 290 €	19 258 €
TOTAL F	RECETTES	1 698 043 €	1 638 478 €	1 676 054 €

Focus sur la TEOMI

Rappel sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) incitative

La TEOM est un impôt annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle finance l'ensemble des opérations liées à la collecte, au tri, au traitement et au recyclage des déchets, mais aussi les déchèteries.

En 2012, la CCPS s'est engagée dans la mise en œuvre effective d'une part incitative à la TEOM, dont la vocation est d'inciter la population à réduire la quantité de déchets qu'elle produit. Cette part incitative est variable et basée sur la production d'ordures ménagères résiduelles du foyer, calculée en prenant en compte le nombre réel de levées du bac d'ordures ménagères (gris).

Le montant totale de la TEOMI est donc égal à :

montant de la part fixe (I) + montant de la part variable (2) avec :

- (I) base du logement (TFPB) x taux de la TEOM
- (2) nombre de levées du bac enregistré (17 minimum) x coût unitaire de levée du bac (0.0135€/litre)

En 2020, le taux de TEOM était de 11.04%. 61 sacs rouges post-payés ont été donnés. Ceux-ci sont utilisés en cas de surplus de déchets occasionnels.

Enregistrement des levées pour le bac à ordures ménagères

Le système informatique embarqué enregistre plusieurs données lors du vidage des bacs dans la benne :

- Date et heure du basculement du bac
- Code de la tournée et code du camion
- Numéro de la puce
- Code de basculement du bac sur le lèveconteneur (côté droit ou gauche).

puces inconnues...).

Il gère également une « black list » (bacs perdus ou volés, logements vacants,...). Ainsi les bacs contenus sur cette liste ne pourront pas être vidés. Dans ce cas aucune levée n'est comptabilisée.



TABLE DES ABREVIATIONS

BOM: Benne à Ordures Ménagères

DEA: Déchets d'Eléments d'Ameublement

DEEE: Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMS: Déchets Ménagers Spéciaux

ECOVALOR : Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets Ménagers du Hainaut

Valenciennois

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

LED (ou DEL en français) : Diode ElectroLuminescente

OM: Ordures Ménagères

PAV: Point d'Apport Volontaire

PAP: Porte à porte (au sujet de la collecte des bacs)

REP: Responsabilité Elargie du Producteur

TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TFPB: Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS

SIEGE

ZAE du Pigeon Blanc Voyette de Vertain CS 60063 59730 SOLESMES

Standard 03.27.70.74.30 contact@ccpays-solesmois.fr www.ccpays-solesmois.fr

Communauté de communes du pays solesmois

SERVICE ENVIRONNEMENT

Siège CCPS
Ligne directe 03.66.32.05.74
tri-dechets@ccpays-solesmois.fr
gestion-dechets@ccpays-solesmois.fr

DECHETTERIE SOLESMES

ZAE du Pigeon Blanc Voyette de Vertain CS 60063 59730 SOLESMES 03.27.74.65.83

DECHETTERIE BERMERAIN

Rue du Tordoir 59213 BERMERAIN 03.27.26.65.08